



AGENDA 21

LOCAL

**CONSTRUISONS
ENSEMBLE
L'AVENIR
DE
PORTES-
LÈS-VALENCE**

Comme elle s'y était engagée durant la campagne électorale, la nouvelle équipe municipale fait du développement durable une de ses priorités, en mettant en œuvre un Agenda 21 local.

En effet, il est urgent de relever ensemble -collectivités, citoyens, associations et entreprises-, les défis d'une crise écologique, économique et sociale.

Trop de retard, tant à l'échelle locale que mondiale, a été pris pour faire face au changement climatique, à la destruction des espaces naturels, aux pollutions, à l'épuisement des ressources de la terre, au réchauffement de la planète...

L'économie doit s'adapter aux besoins humains, pour un nouveau type de développement, en s'appuyant sur des services publics modernes et renforcés. L'eau, l'énergie, les savoirs... sont des biens communs de l'humanité.

Bien sûr, Portes-lès-Valence n'est qu'un petit bout de la planète, mais les collectivités locales jouent un rôle fédérateur dans la mobilisation de tous les acteurs, dans l'éducation et la prise en compte des propositions du public en faveur d'un développement durable.

Notre démarche va de pair avec la démocratie participative et l'implication des Portoises et Portoisis dans la vie locale. C'est pourquoi nous savons pouvoir compter sur vous et agir ensemble pour les besoins collectifs, dans l'intérêt des générations présentes et futures.

*Pierre TRAPIER
Maire de Portes-lès-Valence*

3 QUESTIONS À RAYMOND RINALDI, 1^{er} Adjoint au Maire en charge du développement durable

Le développement durable tout le monde est d'accord. Mais face à des problèmes planétaires que peut faire une ville ?

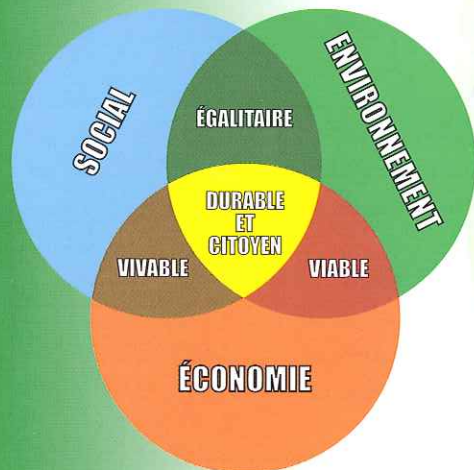
La prise de conscience de la gravité de la crise écologique progresse, ainsi que celle des solutions possibles. Tant mieux ! Pour réussir, l'implication de tous, des citoyens, des collectivités, de l'Etat et du monde de l'entreprise est indispensable. Au fond, une Commune a en charge une partie de l'avenir de la planète où tout est interdépendant. Emettre du CO2 ici, c'est réchauffer toute la terre ; assainir l'eau ici, c'est protéger les océans... On ne peut se contenter d'actes symboliques, c'est pourquoi la Municipalité met du développement durable dans tous les secteurs dont elle a la responsabilité. Il s'agit de projets ayant une échelle significative, un impact important, une durée assez longue.

Plus précisément, quelles actions concrètes mettez-vous en place ?

Nous allons installer une centrale solaire photovoltaïque sur le toit de la mairie, intégrer les énergies renouvelables, rechercher les économies d'énergies sur les bâtiments communaux, installer une cuve de récupération de l'eau sur le centre technique municipal, amplifier nos recherches d'économie d'énergie sur le réseau d'éclairage public, inciter aux mobilités douces et au développement de voies vertes pour les piétons et les cyclistes, intégrer la démarche de développement durable dans la révision du Plan Local d'Urbanisme au travers d'un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), engager la commune dans une démarche d'éco-administration, participer de la préservation de la biodiversité dans le cadre de l'aménagement du Bois de la Chaffine, etc.

Individus ou institutions, qui est responsable ?

Toutes les actions, petites et grandes, sont utiles. Il faut, comme on dit "penser global et agir local" et, il s'agit de modifier notamment notre mode de vie. Alors rien n'est possible sans implication individuelle. Et le positif, c'est que les citoyens sont de plus en plus exigeants et acteurs. Il est essentiel et utile que les citoyens apportent leurs avis et leurs idées. Nous encourageons cette démarche citoyenne avec des initiatives comme le Forum 21 de lancement de notre démarche le 7 avril, suivi d'ateliers participatifs.



L'AGENDA 21 LOCAL

Le développement durable est une "nouvelle" conception du développement de notre société, définie dans le rapport Brundtland "Notre avenir à tous" remis aux Nations unies en 1987 : «Un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.»

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 1/ Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère (transports, logement, énergie...)
- 2/ Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles (eau, déchets, faune, flore...)
- 3/ Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- 4/ Epanouissement de tous les êtres humains
- 5/ Promouvoir des modes de production et de consommation responsables.

En 1992, le Second Sommet de la Terre se tient à Rio de Janeiro. Les Nations Unies dressent un constat alarmant sur l'état de la planète et adoptent notamment le programme "Action 21" regroupant environ 2500 recommandations pour la mise en œuvre du développement durable.



Les collectivités¹ sont alors désignées comme des acteurs privilégiés pour la réussite de ce programme grâce à leur proximité avec la population. Elles sont encouragées à établir des plans d'actions locaux, parmi les outils fréquemment employés **L'AGENDA 21 LOCAL** est le plus transversal.

Notre commune se veut être un acteur actif dans la mise en œuvre de programme de développement durable, c'est pourquoi le Conseil Municipal s'est engagé par délibération à élaborer un Agenda 21 local en étroite concertation avec la population portoïse et les acteurs locaux.



¹ départements, régions, communes, intercommunalités, syndicats...

L'Agenda 21 local est une démarche d'amélioration continue réévaluée constamment

QUELQUES CHIFFRES...

Démographie Mondiale.

Nous sommes 6 milliards d'êtres humains actuellement, environ 10 milliards en 2050. *Source : ONU*

Ressources naturelles.

20 % de la population mondiale consomme 80% des ressources naturelles. 1,5 milliards d'humains n'ont pas accès à l'eau potable. Ils seront 5 milliards en 2025. Les réserves d'énergie fossiles et d'uranium seront épuisées au cours de ce siècle (40 ans pour le pétrole,...). *Source : OCDE, PNUE*

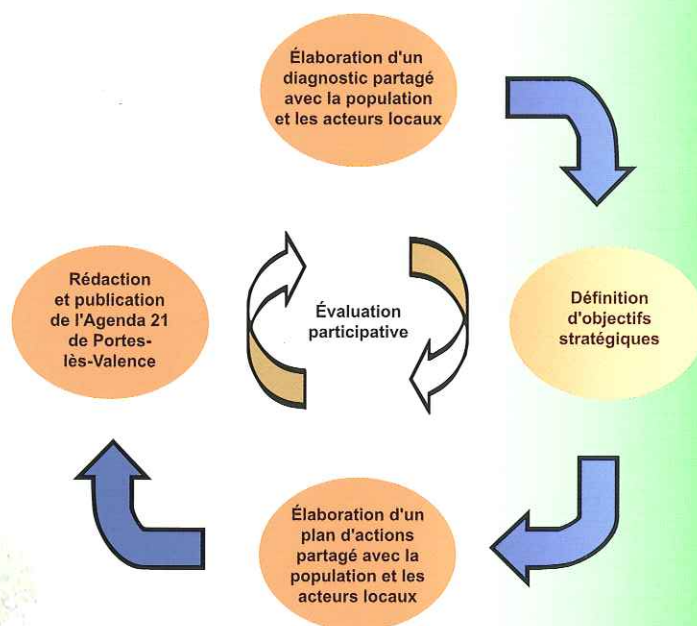
Santé.

840 millions de personnes dans le monde sont sous-alimentées. *Source : FAO*

Economie.

2% de la population mondiale détiennent 50% des richesses mondiales. Prévision d'augmentation des prix de l'énergie dans les prochaines décennies (lorsque le pic maximal de production de pétrole, peak-oil, aura été atteint). *Source : Le Monde*

LES ÉTAPES CLÉS

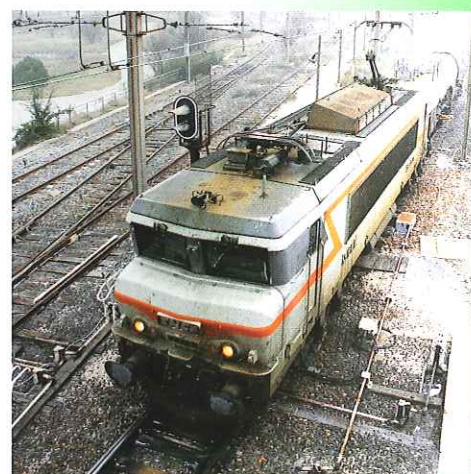


LA CONCERTATION DES ACTEURS LOCAUX POUR UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ

L'élaboration de l'Agenda 21 est **un processus participatif ouvert à toute la population et à tous les acteurs locaux** afin de prendre en compte le maximum d'opinions et de points de vue et d'être garant de profonds changements. Afin de rendre la participation efficace et significative, deux instances seront créées.

Le Forum 21 : le rôle du forum 21 est d'assurer la concertation la plus large possible aux différentes étapes clés du projet. Cette instance sera composée de toutes les personnes intéressées pour participer à la démarche, l'inscription à ce forum peut se faire de différentes manières (site internet, bulletin d'inscription au dos de la plaquette, inscription en mairie).

Les Ateliers Participatifs : lors des réunions du forum 21, les participants seront invités à s'inscrire dans des ateliers de réflexion répartis sous différentes thématiques rejoignant les cinq grands enjeux du développement durable. Ces ateliers permettront de construire ensemble le diagnostic, la stratégie et le plan d'actions pluriannuel.



LE CALENDRIER

Film "La Fièvre de l'or", les dérives de la mondialisation sur un écosystème fragile : la forêt tropicale guyanaise :

**Judi 2 avril à 20 h 30, dimanche 5 avril à 18 h
et lundi 6 avril à 20 h 30 au Train-Théâtre**

Forum 21 de lancement de la démarche :
Mardi 7 avril, 18 h 30 au Train-Théâtre

Exposition d'un bus de la CTAV équipé de capteurs solaires :

**Mardi 7 avril toute la journée devant le Train-Théâtre
Mercredi 8 avril, toute la journée devant la mairie**

Film "Nos enfants nous accuseront", les dangers de la pollution chimique dans l'alimentation, responsable de nombreuses maladies graves chaque année.

**Mercredi 8 avril à 20 h 30, dimanche 12 avril à 18 h
et lundi 13 avril à 20 h 30 au Train-Théâtre**

Ateliers participatifs de diagnostic : **avril à juin 2009**
(les dates seront déterminées à l'issue du 1^{er} forum 21)

Forum 21 de partage du diagnostic et d'orientations stratégiques : **septembre 2009**

Ateliers participatifs de projets et plan d'actions : **octobre 2009 à mars 2010**

Forum 21 de partage du plan d'actions : **avril 2010**

Rédaction et publication de l'Agenda 21 : **septembre 2010**

Contact : Julien Vye, chargé de mission Agenda 21

Mairie de Portes-lès-Valence - BP 1 - 26800 Portes-lès-Valence - Tél. : 04 75 57 74 74 - Courriel : jvye@ville-portes-les-valence.fr

**Pierre Trapier, Maire,
Raymond Rinaldi, 1^{er} Adjoint chargé du développement durable
et le Conseil municipal de Portes-lès-Valence**

ont le plaisir de vous inviter au Premier Forum 21,

**MARDI 7 AVRIL 2009
À PARTIR DE 18 H 30 AU TRAIN-THÉÂTRE**

*Cette réunion sera animée par le bureau d'études ARGOS
avec la participation de la troupe de théâtre des Décatalogués.*

Cette soirée se conclura par le verre de l'Amitié.

Afin d'organiser au mieux cette manifestation nous vous remercions de confirmer votre participation :

Sera présent mardi 7 avril au Premier Forum 21 OUI NON

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :